

Réunion du 8 septembre 2016

CANICULE ET CLIMATISATION

Lors de l'arrivée des collègues au siège le samedi 27/08 au matin, il faisait 31° dans les bureaux. Le représentant de la régie Athos nous a indiqué que c'était normal car le premier collègue qui arrivait à son poste devait mettre en route la climatisation dans le bureau. Les élus CGT demande que lors des pics de canicule et afin de respecter le plan canicule, la climatisation ne soit pas coupée la nuit pour trouver des locaux frais en arrivant pour le personnel qui travaille le samedi. De plus une information claire et précise doit être faite dans intranet pour que le personnel active la climatisation immédiatement à son arrivé dans son espace des travail.

La Direction nous précise que la climatisation se remet en marche une heure avant l'ouverture du bâtiment, soit environ vers 6h30. La première personne qui arrive sur les lieux doit activer le boîtier pour obtenir une température fraîche.

Ceci est une réponse pour les jours du lundi au vendredi, nous attendions que la Direction vérifie pour le samedi. Nous réaffirmons que le samedi, la climatisation n'est pas fonctionnelle et demandons qu'elle soit mise en route à 6h30 comme la semaine. De plus, pour caler au plan canicule, nous réitérons notre demande pour qu'elle soit maintenue la nuit lors des périodes caniculaires.

MIDDLE OVAD

Les recrutements sont-ils terminés ? Il semble que des personnes provenant de la DS2C soient prévues, combien ? Comment vont-elles être formées sur l'outil OVAD ? Quels sont les services impactés par ces mobilités inter DS2C, des remplacements sont-ils prévus ?

La procédure de recrutement n'est pas finalisée, 7 recrutements sont faits et il manque encore deux

personnes. Pour ce faire, 3 personnes doivent encore être reçues par le N+2. La Direction refuse de nous indiquer le nombre de collègues issus de la DS2C. L'activité débutera par pallier rapproché le 20/09/2016 et les formations auront lieu après la prise de fonction. Il en est prévu une téléphonique clientèle, pour le reste, selon les profils les formations seront mises en place.

La DRH ne peut ou ne veut pas répondre précisément à nos questions. Heureusement, nous savons trouver l'information. Pour l'instant 2 personnes de la DS2C sont recrutées et les formations sur l'outil OVAD se feront en binômes avec les collègues venant du CRC.

Quant aux formations produits, rien ne nous a été indiqué. Le remplacement des collègues de la DS2C qui rejoignent le MIDDLE OVAD n'est pas à l'ordre du jour excepté par un jeu de chaises musicales dans la Direction de Monsieur L.C.

Nous referons un point que nous espérons plus précis du côté de la Direction, dans une prochaine délégation du personnel.

CRC

Il apparait que moins d'agences que prévues ne vont plus être en ATC avant la fin de l'année. Certains collègues partent au siège, dans le réseau, les élus CGT veulent savoir si des embauches ou des mobilités internes sont prévues pour les remplacer pendant la période où il faudra continuer à prendre les appels des agences ?

La Direction y réfléchit mais pense plutôt retarder les collègues qui devaient partir dans le réseau. Une étude des besoins doit être effectuée.

Nous serons très attentifs à ce que les collègues ne soient pas en surcharge de travail pendant cette période.

Réunion du 8 septembre 2016

FONTAINES A EAU

Il manque des fontaines à eau sur 2 places du village respectivement au 4^e et 7^e étage. Quand seront-elles installées ?

Elles doivent être installées au plus tard le 14/09.

AFFICHAGE ESPRIT DE SERVICE

Les élus CGT demandent à quoi rime l'affichage d'un comparatif entre Caisses d'Epargnes intitulé Performance commerciale BDD, sur les places de village de la DS2C avec en couleur les « bons élèves » et les « mauvais élèves ». Il semblait qu'esprit de service s'attachait à la qualité et non à la performance.

Nous demandons que ce genre d'affichage soit retiré, nous ne sommes pas au Japon et si des collègues sont intéressés, ils trouveront les renseignements dans intranet.

Pour la Direction, ce n'est pas un problème. Pour nous, c'est contraire à ce qui était prévu dans l'utilisation des espaces de détente comme les places du village.

Nous nous insurgeons de ce bourrage de crâne relatif aux différentes performances. Les places du village ne doivent pas comporter d'indication concernant le travail. Nous demanderons au CHSCT d'intervenir si nous ne sommes pas entendus.

La délégation CGT



Agnès
KLEIN



Brigitte
ROCHER



Olivier
MARTINEZ